

Le 8 juillet 2004

**CHANGEMENT CLIMATIQUE :  
UNE NOUVELLE STRATÉGIE UE EST REQUISE D'URGENCE**

Lors d'une conférence de presse, Jürgen Strube, Président de UNICE, et Fabrizio d'Adda, qui préside la Commission des Affaires industrielles de UNICE, ont expliqué aujourd'hui que la politique UE de mise en œuvre unilatérale du protocole de Kyoto conduit à une impasse, aussi bien environnementale qu'économique, et détourne l'attention de la nécessité urgente de réfléchir à la mise au point d'un nouveau protocole, capable de lancer une action réellement planétaire. Compte tenu du refus des États-Unis de ratifier le protocole de Kyoto et de l'absence de décision de la part de la Russie, il est devenu urgent de reconsidérer la stratégie planifiée par l'UE jusque 2012 et au-delà. La poursuite de la stratégie unilatérale actuelle de l'UE accroîtrait de manière significative l'écart, déjà important, entre les taux de croissance américain et européen, et porterait un coup dur à la compétitivité des entreprises européennes. Cela est d'autant plus déplorable que cette compétitivité explique les performances énergétiques très élevées que l'industrie européenne et les produits européens ont pu afficher jusqu'à présent par comparaison avec le reste du monde.

*"Une action unilatérale de l'UE en vue d'atteindre les objectifs de Kyoto ne pourrait réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre que de 1 % à l'horizon 2012. Si la Russie et les États-Unis ne ratifient pas le protocole de Kyoto, un nouveau protocole sera indispensable, qui assure le lancement d'une coopération mondiale efficace en 2013 au plus tard. Ceci explique également la nécessité de réévaluer la stratégie européenne fondée sur le modèle de Kyoto", a déclaré J. Strube.*

Un défaut d'engagement international à s'attaquer au changement climatique planétaire affaiblirait les ressources à la disposition des entreprises européennes pour le développement et la diffusion des nouvelles technologies environnementales et provoquerait une délocalisation de l'industrie vers des pays dont les infrastructures affichent des performances environnementales et énergétiques moindres qu'en Europe.

*"La discussion prévue au sommet européen du printemps 2005 en matière de climat doit avoir un caractère réellement stratégique, à la hauteur des enjeux économiques et environnementaux en cause", a poursuivi M. Strube.*

M. d'Adda a ensuite présenté le plan d'action en quatre points que UNICE recommande aux institutions de l'UE :

1. examen de toutes les politiques concernées de l'UE pour la période 2008-2012 (commerce d'émissions, énergie, transport, etc), en vue d'estimer leur impact sur la compétitivité européenne en cas de non-ratification par les États-Unis ou par la Russie;
2. discussion, au sommet européen du printemps 2005, d'une stratégie climatique de l'UE révisée sur la base d'évaluations d'impact détaillées;
3. travaux sur un régime post-Kyoto, assurant une participation tangible de tous les pays, y compris la Chine et l'Inde;
4. pas de fixation, sur une base unilatérale, d'objectifs quantitatifs UE de type Kyoto pour la période post-2012.

Le point de vue détaillé de UNICE est accessible sur le site <http://www.unice.org/>.

**Note à l'éditeur**

UNICE est le porte-parole de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises. Présente sur la scène européenne depuis 1958, UNICE compte aujourd'hui 36 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 29 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.